

Compte rendu de la séance du vendredi 18 janvier 2019

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Christophe NOURRY, Karine PASTRE, Marie-Thérèse CHAPELLE, José LOUREIRO, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Anne-Marie CAMPREDON, Régis JULIEN, Catherine DUBOST, Christophe DONNET

Absents ayant donné procuration : Roseline PRADEILLES par Suzette BOUTONNET, Gilles DUSSART par José LOUREIRO

Absents : Serge LAPIERRE, Joséphine ROBERT

Secrétaire de la séance : Suzette BOUTONNET

Rajout d'un point à l'ordre du jour : prendre une nouvelle délibération pour le chemin rural de l'idole.

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2018

Reformulation "500 € sans prise en charge des frais de déplacement" **Adopté à l'unanimité.**

2) Travaux qui vont être engagés sur le budget de 2019 :

- Voirie de la Baume : prolongation de la partie goudronnée jusqu'au bout du chemin
- Route de Ruas : 500 m de goudron
- Maison "Agrinier" : démolition de la maison et réfection de la façade de la chapelle St Saturnin
- Collégiale : diagnostic par un architecte spécialisé dans les églises ou dans les bâtiments historiques. Quatre architectes ont été consultés, deux ont répondu. Christophe Donnet fait un comparatif des devis. Le conseil municipal autorise le lancement du diagnostic. **Vote 14 voix POUR.**

3) Demande de subvention auprès de l'Etat : DETR.

- accessibilité PMR des toilettes communales : Mise aux normes des WC de la salle polyvalente de Cocurès et installation d'un monobloc WC sur la place de l'église.

Montant du projet 28 094.81€ HT- subvention demandé à l'Etat (60%) 16 856.87 €.

Vote 14 voix POUR

- aménagement de la place de l'église : montant du projet 31 890 € HT subvention demandée à l'Etat (55%) : 17 539.50 € et 25% à la Région : 7 972.50 €. **Vote 14 voix POUR**

- aménagement du "Clos" : 20 787.64 € HT (mobiliers non subventionnables)- subvention demandée à l'Etat (60%) 12 466.28 € **Vote 14 voix POUR.**

- Logement dans l'ancienne mairie de Cocurès : 21 137.10 € HT- subvention demandée à l'Etat (80 %) 16 909.68 €. **Vote 14 voix POUR.**

3) Subvention exceptionnelle à l'association des Parents d'Elèves de l'école de Bédouès.

Cette année, les élèves vont faire un voyage scolaire à Paris, l'association des Parents d'Elèves de l'école de Bédouès demande une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour leur aider à financer une partie du voyage scolaire.

Vote 14 voix POUR

4) Dotation touristique - Convention financière avec la Communauté de Communes pour l'année 2018

Montant de la dotation reversée à la Communauté de Communes pour le tourisme 1 872 €

Vote 13 voix POUR et 1 voix CONTRE

5) Chemin rural au-dessus de l'idole

Monsieur le Maire demande de modifier la délibération prise lors du dernier conseil, suite à un conseil d'un géomètre. *Marie-Thérèse ne prend pas part au vote*

Vote 13 voix POUR.

6) Questions diverses

- Société APAVE a été choisie pour effectuer un contrôle électrique sur tous les bâtiments communaux recevant du public et des travailleurs- La prestation s'élève à 620 € HT
- Réunion avec un géomètre : bornage de différentes parcelles
- SELARL POTTIER a fait savoir que les actes notariés inférieurs à 10 000 € ne seraient traités que de façon non prioritaire et à la condition qu'ils aient fait l'objet d'une préparation préliminaire.
- Ecole : réunion à Mende sur la carte scolaire
- Mise à disposition d'un cahier de doléances à la mairie de Cocurès
- Logement Foyer Rural de Bédouès : les travaux sont toujours en cours

Séance levée 19h40

Vu le Maire

Vu la secrétaire